

Daugnier

Nom : _____
 Prénoms : *François Sébastien* Surnom : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *19 Décembre 1886* à *S. Georges d'Esp.*, canton
 d' *Heyprieux*, département d' *Isère*, résidant
 à *S. Georges d'Esp.*, canton d' *Heyprieux*, département
 d' *Isère*, profession d' *cultivateur*
 fils d' *Jean Antoine* et d' *Servanig Antoinette* domiciliés
 à *S. Georges d'Esp.*, canton d' *Heyprieux*, département d' *Isère*

N° *13* de tirage dans le canton d' *Heyprieux*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)

N307

Compris dans la *1* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ partie).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

1 *Engagé le 15 novembre 1901 N° M^e 1988*
arrivé au corps et 2^e canonnier sergent le dit jour.
Envoyé en congé le 18 septembre 1904.
 Certificat de bonne conduite : *accordé*

Dans l'armée active.

2 Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} novembre 1904*

3 *Appelé à l'activité par suite de la loi n° 4 (Loi de préséance du 1^{er} août 1914) arrivé au corps le 3 août 1914*
Régions n° 2 par la Loi n° 4 (Loi de préséance du 1^{er} août 1914) pour la Faculté de Médecine de
Montpellier le 18 août 1914 (Loi du 17 août 1914) campagne
contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 1^{er} février 1915

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

** A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 12^e Bataillon*
d'Artillerie à pied du 9 septembre au 6 octobre 1904.
2^e A accompli une 2^e période d'exercices dans le 11^e Rég^t d'Art^{illerie}
à pied du 13 juillet au 29 juillet 1910

Passé dans l'armée territoriale le _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Numéro matricule du recrutement : } *676*

Classe de mobilisation : } *1900*

SIGNALEMENT.

Cheveux _____, sourcils *châtain*
 yeux *gris*, front *ovale*
 nez *marqué*, bouche *petite*
 menton *ronde*, visage *ovale*
 Taille : 1 m. *77* cent. Taille rectifiée : 1 m. _____

MARQUES PARTICULIÈRES : _____

Degré d'instruction : } générale (1). *3*
 } militaire (2). _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (5).

Dans l'armée active. _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Bat^{on} d'artillerie à pied 11^e Rég^t d'Art^{illerie} à pied*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.
<i>1^{er} février 1911</i>		

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la libération de service militaire.
	<i>1904</i>	<i>1916</i>	<i>1921</i>	<i>1917</i>

FICHE GREL

Nom : _____ Prénoms : _____

Né le _____ à _____

D' _____ d' _____

N° _____

Com _____

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.